

Un coup de main contre la fracture numérique

Le Coup de main numérique, toute jeune association nantaise de lutte contre l'illectronisme, vient de remporter, avec son partenaire, le prix de l'innovation sociale de la métropole.



Laurent Guilhaudin, directeur du Coup de main numérique.

PHOTO : CONSEIL DÉPARTEMENTAL 44

Il y a ce jeune de 21 ans, originaire d'une commune rurale de Loire-Atlantique, « geek » comme il s'est défini lui-même, venu le voir pour l'aider à s'enregistrer sur Pôle emploi. « C'était antinomique ! D'un côté, il se disait spécialiste numérique, de l'autre il avait besoin d'être accompagné pour une inscription relativement simple », raconte Laurent Guilhaudin, directeur du Coup de main numérique, à Nantes. Il y a aussi cette dame de 88 ans, qui souhaitait passer par le site Le bon coin pour vendre ses meubles : « Mais il fallait télécharger l'appli. Et pour cela avoir une adresse mail. Et un mot de passe. Etc. »

Il y a encore cette femme, arrivée dans l'agglomération sans connaître un mot de français, qui demandait une carte de séjour : « Elle a appris le fonctionnement d'une souris, d'un clavier, d'une arborescence informatique. Après 20 heures d'accompagnement, elle a pris confiance en elle. Aujourd'hui, elle a accès à ses droits et permet à ses enfants de manger tous les mois. » Des cas de figure comme ceux-là, avec des personnes en difficulté dans leur vie quotidienne, le fondateur de cette association de lutte contre l'illectronisme, en a rencontrés : « Un Français sur cinq est en situation de rupture numérique. L'illectronisme touche 20 millions de Français », dit-il.

Des projets tous azimuts

Laurent Guilhaudin, ancien directeur général de la Ligue de l'enseignement dans les Yvelines, en région parisienne, est issu du monde de l'éducation populaire. Des années



La rupture numérique est beaucoup plus importante qu'on ne l'imagine. Sans maîtrise de l'outil informatique et de l'Internet, le quotidien devient plus difficile.

PHOTO : PHOTO ILLUSTRATION

durant lesquelles il a pu mesurer les dégâts de « la dématérialisation », à l'origine, entre autres, de « la fracture sociale ». Le Coup de main numérique, lancé en 2019 à Nantes, freiné par la crise sanitaire, et réellement actif depuis janvier 2021, veut, en ce sens, « contribuer à l'autonomie numérique », rendre « accessibles les services et les démarches en ligne ».

La palette est large, « de l'action sociale à l'action éducative ». Elle concerne des catégories d'âge ou socio-professionnelles différentes et tout est gratuit. L'année passée, l'association a formé des travailleurs sociaux, pour qu'à leur tour ils accompagnent leurs bénéficiaires (sur la sécurisation des données, par exemple).

Dans une dizaine de lieux de permanence, dans la métropole et la communauté de communes Erdre et Gesvres, elle a répondu aux questions des usagers (à propos de la CAF ou de la Carsat, notamment). « L'idée de ces Espaces départementaux de solidarité (EDS), c'est que les personnes obtiennent des réponses sur place », sans avoir à

aller de service en service.

Depuis ce mois de janvier, un véhicule itinérant part à la rencontre des habitants des communes rurales, de 60 ans et plus. Une semaine pour chacune des étapes. Trente villes identifiées. Avec des accompagnements individuels le matin, et collectifs l'après-midi.

Sur le plan de l'action éducative, l'association est « Ambassadeur internet sans crainte », un programme national aidant les jeunes à « mieux maîtriser leur vie numérique ». Au moment du premier confinement, le Département a repéré des jeunes en décrochage scolaire et a distribué des ordinateurs aux familles. L'association a été chargée de les accompagner.

Prix de l'innovation sociale

Mi-décembre 2021, en partenariat, le Coup de main numérique et la start-up MOBIDYS ont reçu le prix de l'innovation sociale de la métropole (qui récompense chaque année, depuis 2017, des acteurs innovants de l'économie sociale et solidaire). « Cette entreprise a développé un outil d'intelligence artificielle qui

permet aux enfants dys (ayant des troubles cognitifs spécifiques : dysphasie, dyslexie, dyscalculie, dysorthographe, dyspraxie...) d'avoir accès, de façon dématérialisée, à la lecture. Des phrases grammaticales sont mises en lumière, des mots apparaissent en surbrillance », détaille Laurent Guilhaudin. Le Coup de main numérique, de son côté, va arriver « en amont pour apprendre aux familles à utiliser l'ordinateur et internet. Nous avons commencé le démarchage des écoles ».

Le Coup de main numérique, 500 000 € de budget prévisionnel, a salarié son directeur et deux employés, en septembre 2021. En ce mois de janvier, deux chargés de mission, en médiation numérique, vont également être recrutés. Sur les douze derniers mois, plus de 700 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individuel. Une centaine de professionnels de l'action sociale ont été formés. « On est en plein essor », se réjouit Laurent Guilhaudin.

Christian MEAS.

Indre : 21 ans, et poursuivi pour tentative de meurtre

Les raisons de l'agression d'un homme à Indre, lundi 27 décembre, restent floues. Une information judiciaire a été ouverte, hier, pour tentative de meurtre.

Faits divers

Les deux suspects interpellés, mardi, à Couëron, par les gendarmes ont été présentés au juge, hier, l'un pour tentative de meurtre, l'autre pour non-assistance à personne en danger. Le premier, âgé de 21 ans, est soupçonné d'avoir porté sept coups de couteau sur un homme de 23 ans, lundi 27 décembre, dans les tribunes du stade d'Indre, près de Nantes.

Le second, 20 ans, est soupçonné de ne rien avoir fait pour porter secours à la victime. L'ouverture d'une information judiciaire va per-

mettre aux enquêteurs de tenter de faire la lumière sur les raisons du différend qui a abouti à ce passage à l'acte. « Ce n'est pas très clair, parce que le principal mis en cause n'a rien dit », indique une source proche du dossier.

Non-assistance à personne en danger

L'instruction devra également déterminer le rôle joué par le second suspect, qui aurait quitté les lieux avec l'agresseur présumé, en laissant la victime sur place, retrouvée ensanglantée, gravement blessée sur le sol,

vers 19 h, par un médecin de passage.

Les trois hommes, trois sans-abri qui se connaissent, seraient allés ensemble dans un supermarché pour acheter de l'alcool. C'est là que l'agresseur présumé aurait acheté un couteau. « La victime ne s'est pas inquiétée de cet achat, ne pensant pas qu'il serait utilisé contre lui », explique une source.

Déjà condamné huit fois pour vols et extorsions, le principal suspect était sorti de prison en octobre, après avoir purgé une peine pour le même type d'agression. Il est également

suspecté d'être lié à deux récentes extorsions de téléphones portables, commises sous la menace d'un couteau, les 15 décembre et 3 janvier, à Nantes.

Le parquet de Nantes a demandé son placement en détention provisoire et le placement sous contrôle judiciaire du second suspect, avec interdiction d'entrer en contact avec la victime et le principal mis en cause et l'interdiction de porter une arme.

Stéphanie BAZYLAK.

Le trio de pickpockets pris la main dans le sac

Trois jeunes Algériens ont été interpellés, mardi, en centre-ville de Nantes, après avoir dérobé un portefeuille sous les yeux des policiers. Ils ont été jugés en urgence, hier.

Justice

« Le sursis simple, c'est pour tout le monde, mais pas pour les étrangers en situation irrégulière », s'insurge l'un des avocats de la défense.

Dans le box des comparaisons immédiates du tribunal judiciaire de Nantes, hier, trois Algériens, jeunes majeurs, sans papiers, sans domicile. Lors de leur interpellation, l'un s'était déclaré mineur. Le procureur voudrait les envoyer en détention, pour quatre ou six mois, au nom du « sentiment d'insécurité » qui règne en centre-ville et qui devient « insupportable ».

Une peine que les avocats estiment inadéquate pour des jeunes sans antécédents, au moins pour deux d'entre eux. « C'est à la police d'assurer la sécurité, pas à la justice », estime l'un des défenseurs.

Quatre mois ferme pour l'un

Mardi, vers 19 h, place Royale, à Nantes, des policiers en civil, en mission de sécurisation des transports publics, repèrent le comportement de trois individus se positionnant près d'une dame. Ils voient l'un des trois glisser sa main dans le sac en bandoulière de la personne et en sortir

un objet, puis ils constatent que le trio s'éloigne. Ils rattrapent les trois hommes rue Contrescarpe. Ceux-ci se sont débarrassés du portefeuille et de la carte bancaire. L'un est en possession d'un billet de 50 € (Ouest-France du 6 janvier).

Accessoirement, on reproche à deux d'entre eux le refus de se soumettre à la prise d'empreintes et de photos, et au plus jeune un fait d'exhibition sexuelle qui aurait été commis dans la cabine d'essayage d'un magasin de la galerie Beaulieu, à Nantes, en novembre. La vendeuse avait été appelée pour l'essai d'un

jean et elle dit avoir vu le sexe en érection du jeune homme.

Les arguments des avocats sont partiellement entendus. Le plus jeune des prévenus, relaxé de l'exhibition sexuelle, est condamné pour le vol à quatre mois de prison avec sursis simple.

Un autre écope de six mois avec sursis pour le vol et le refus de la prise d'empreinte. Le troisième, qui a déjà eu affaire à la justice, est condamné à quatre mois ferme et part en détention.

Repéré pour vous

Le monde de la culture se rassemble le 19 janvier

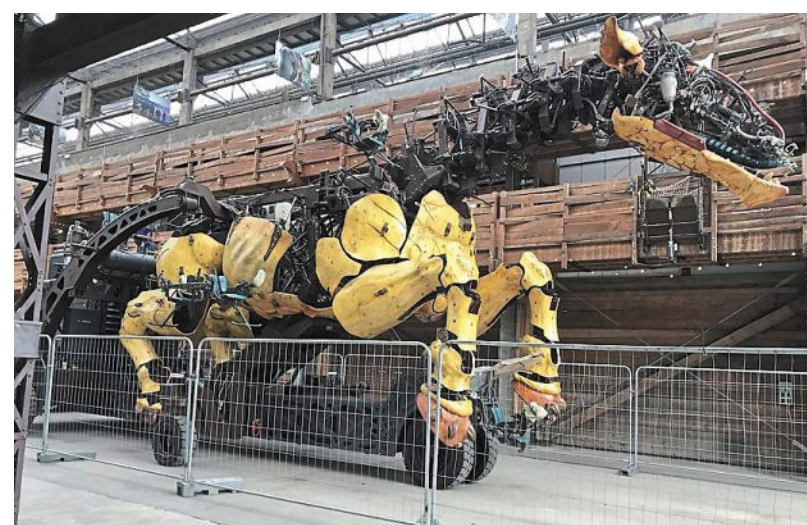
Artistes, techniciens, intermittents du spectacle... les professionnels de la culture se sont réunis, mercredi soir, à Nantes, pour une assemblée générale en lien avec la gestion de la crise sanitaire. Trente-cinq personnes y ont participé. Plus de six mois après la fin de l'occupation, pendant 109 jours, du théâtre Graslin, ces professionnels du spectacle avaient besoin de nouveau de s'exprimer dans un contexte sanitaire qui les remue et les bouscule : jauges dans le public, passe sanitaire, spectacles annulés... « On ressent une inquiétude profon-

de sur l'avenir, un manque de perspectives et une perte de sens dans nos métiers », témoigne Martine Ritz, de la CGT spectacle.

Pour faire entendre son point de vue et sa détermination, le monde de la culture appelle à un rassemblement mercredi 19 janvier, à 14 h, devant la cité des congrès. C'est la date à laquelle auraient dû se tenir, à Nantes, les Biennales internationales du spectacle, récemment annulées. Le collectif Culture en lutte entend bien donner une dimension nationale à cet appel.

L'indiscrétion

Long Ma, la dragonne-cheval, de passage sous les Nefs



La dragonne-cheval Long Ma de passage aux Machines de l'île, son berceau, avant son arrivée à Toulouse, en février.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Elle fait peine à voir, la dragonne-cheval Long Ma, qui déploie son long cou déplumé sous les Nefs des Machines de l'île. Il y a un an déjà, cette créature dessinée par François Delarozzière (le directeur artistique de la Machine) pour un mécène chinois, avait fait une halte à Nantes, son berceau. Pour un gros coup d'entretien.

Aujourd'hui, en dépit des rigueurs de janvier, la voici dépouillée d'une partie de sa carcasse. En particulier de sa tête altière, yeux rubis et

naseaux fumants, dont il ne reste que le squelette. Elle encaisse un sérieux coup de lifting avant son arrivée à Toulouse, où cette bestiole de 12 m de haut, lourde de 45 tonnes, va se blottir dès le 19 février. Jusqu'au 8 mai. Sous la halle de la Machine.

« Certains jours, disent déjà les Toulousains, Long Ma pourra s'aventurer à l'extérieur pour saluer Astérix le Minotaure et les habitants du quartier Montaudran. »

Le bon plan

Une formation sur l'art de la taille des fruitiers

Vous rêvez de jouer du sécateur, mais vous ne savez pas par quel bout attaquer votre pommier qui donne des fruits quand ça lui chante ? Jean-Roch Vinet (photo), qui a fondé sa société - Les nourritures urbaines - est peut-être l'homme de la situation. Arboriculteur, adepte de la taille-douce, il propose des formations, à la journée. Pour apprendre à faire les bons gestes, ne pas tailler à tort et à travers au risque de créer des « gourmands », ne pas non plus délaisser votre fruitier, qui se sentira oublié et aura des rendements irréguliers.

La première formation a lieu ce samedi, au jardin des Hespérides, à La Chapelle-sur-Erdre, la seconde, le



PHOTO : DR

15 janvier, à Treillières. La journée de formation coûte 50 €. Renseignements au 06 25 61 72 54.

Épiphanie

Découvrez nos collections de fèves 2022

DEBOTTÉ vous offre une bouteille de cidre dès 10€ d'achat d'une galette des rois !

Fabus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Chocolaterie - Pâtisserie - Brûlerie - Salon de thé

NANTES

2 rue des Hauts Pavés - 02 40 20 05 81 / 15 rue Crébillon - 02 40 69 03 33
 3 rue de Budapest - 02 40 48 18 16 / 3 rue Copernic - 02 40 73 98 00